

ESTIVAGE DES BOVINS : LA PRÉPARATION EST ESSENTIELLE !

Chaque été, les quelque mille exploitations d'estivage des Grisons accueillent environ 15 % d'animaux étrangers au troupeau. Pour que tout se passe bien, les responsables de l'alpage et le détenteur des animaux doivent respecter certaines règles et se préparer correctement. Faute de quoi, l'été à l'alpage peut, dans le pire des cas, entraîner des problèmes (presque) insolubles ainsi que des frais considérables. C'est ce qui s'est passé sur deux alpages l'été dernier. Les alpagistes concernés nous font part de leur expérience.

Plus de 20 jours pour descendre de l'alpage

*Catrina Livers** – En été 2019, une entreprise de transport grisonne bien établie, qui agit aussi comme intermédiaire, a placé et transporté des bovins du canton de Thurgovie sur notre alpage situé dans la région de la Surselva, dans les Grisons. L'hiver précédent, elle s'était rendue sur l'exploitation principale pour examiner les animaux. Lors de cette visite, elle avait expliqué oralement aux propriétaires quels préparatifs étaient nécessaires avant l'estivage, notamment concernant les cloches, le parage des onglons, la séparation précoce des veaux allaités et la pose de deux marques auriculaires sur tous les animaux. Les vaches allaitantes devaient passer leur premier été à l'alpage en compagnie de jeunes bovins un peu plus âgés.



Regard attentif avant la fuite. (Photo : Plantahof)



Le troupeau s'est réfugié dans la forêt. (Photo : SPAA)

Un troupeau dans tous ses états

Le 14 juin 2019, l'entreprise de transport a pris en charge les animaux. Ce jour-là, le chauffeur a constaté qu'un veau avait été séparé de sa mère juste avant le chargement. Le transport du troupeau a duré deux jours, avec une escale d'une nuit dans l'étable de l'entreprise de transport. Aucun incident tel qu'embouteillage ou freinage d'urgence n'est survenu durant le trajet. Toutefois, au moment du déchargement, les vaches affichaient déjà un comportement inhabituel. Elles se montraient agressives, mais aussi craintives face aux humains. Le

troupeau est descendu du camion dans une panique générale en courant vers l'alpage. Une vache et son veau se sont enfuis dans la forêt. Le veau a pu être reconduit vers le troupeau. La mère par contre, qui ne portait pas de marque auriculaire, était agressive et a attaqué le gardien du troupeau et les auxiliaires. À ce moment-là, personne n'aurait imaginé que cet incident exigerait de prendre toute une série de mesures les jours suivants :

16 juin 2019 : La vache est encore très agressive et se trouve dans une zone très raide et peu accessible. Elle doit être euthanasiée. Le reste du troupeau étranger

est sur l'alpage et fait également preuve d'agressivité.

17 juin 2019 : Le troupeau étranger doit quitter l'alpage. Douze personnes au total (la propriétaire, des agriculteurs, le gardien et les personnes de l'entreprise de transport) tentent de le chasser de l'exploitation. Des clôtures sont mises en place, notamment pour isoler les routes et les chemins pédestres. Mais impossible de faire quitter l'alpage aux animaux. Une personne est attaquée directement. Une vache se blesse et doit être euthanasiée. Après cette tentative ratée, le comité d'exploitation décide de faire appel à des professionnels.



Grands préparatifs avant de tenter de faire descendre les animaux. (Photo : SPAA)

18 juin 2019 : Le troupeau étranger a défoncé les clôtures.

21 juin 2019 : La propriétaire, l'alpagiste, le gardien, le conseiller cantonal pour les alpages et le conseiller de Vache mère Suisse analysent la situation. Ils envisagent diverses solutions, par exemple le chargement et le renvoi des animaux ou l'abattage des vaches dominantes. Pour des raisons topographiques, le chargement des animaux est trop compliqué. L'abattage des animaux a pour but de faciliter l'intégration des bêtes restantes au reste du troupeau. La propriétaire est d'accord de faire abattre les deux vaches concernées et mandate le garde-chasse par écrit.

24 juin 2019 : Abattage des deux

vaches dominantes et transport jusqu'à l'abattoir.

4 juillet 2019 : Le reste des animaux ne s'est pas intégré au troupeau bien que les conditions y soient propices grâce à une gestion rigoureuse du troupeau. Les bêtes ont défoncé les clôtures, quitté temporairement l'alpage et représentent toujours un danger.

5 juillet 2019 : Le troupeau s'échappe de nouveau et s'éloigne de l'alpage. Il s'installe temporairement dans une prairie de fauche aux alentours des mayens situés en dessous de l'alpage. Le comité d'exploitation décide alors de prendre de nouvelles mesures avec les personnes concernées. Heinz Feldmann (Service de prévention des accidents dans l'agriculture, SPAA) et le vétérinaire

cantonal évaluent les risques sur place. Ils décrètent que les animaux peuvent être chargés là où ils se trouvent. Agriculteurs, propriétaire et auxiliaires préparent le chargement en installant des barrières et des clôtures. La troisième tentative sera la bonne. En plaine, les animaux sont transférés de la bétailière au camion de l'entreprise de transport et ramenés en Thurgovie.

Janvier 2020 : L'intermédiaire, les responsables de l'alpage et la propriétaire n'ont toujours pas réussi à se mettre d'accord sur la répartition des frais.

Morale de l'histoire

Somme toute, nous nous en sommes tirés à bon compte. Personne n'a été blessé. Nous n'avons subi qu'un dommage financier. L'intermédiaire avait qualifié les vaches de « dociles ». Il est clair aujourd'hui que nous aurions dû aller voir les vaches sur place nous-mêmes. De plus, lors de l'inalpe, nous aurions dû les placer dans un enclos afin de les évaluer tranquillement avant de décider de les garder ou non. Cela demande certes plus de travail, mais en vaut la peine pour les responsables de l'alpage et les animaux eux-mêmes, particulièrement stressés dans une telle situation. Comme nous l'avons vu, une fois à l'alpage, il peut se révéler très difficile de les en faire partir.

L'inalpe, un grand facteur de stress

*Andri Devonas** – Après qu'un alpage de longue date a décidé de quitter notre alpage, situé dans la région de **Mittelbünden**, pour s'installer sur l'alpage de la commune, je me suis mis à la recherche d'un remplaçant. Mon intermédiaire m'a fourni les coordonnées d'un agriculteur qui cherchait à placer deux camions de vaches allaitantes suitées et de remotes. L'alpage sur lequel il avait longtemps estivé ses animaux avait changé d'exploitant. Il a assuré que ses bêtes n'étaient pas agressives, qu'il n'y aurait pas de vélages durant la saison et qu'il avait conclu une assurance-accident pour les animaux. Il était en outre conscient qu'à l'alpage, il existait un risque accru de perdre un animal. Bref, le candidat idéal.

Le 26 juin 2019 à 14 heures, nous avons déchargé les animaux des deux camions-remorques sous un soleil de plomb. Nous avons laissé les bêtes avancer jusqu'au premier passage étroit. Après environ 500 mètres, l'une des remotes d'engraissement

s'est détachée du troupeau pour se placer en position d'attaque. Après avoir essayé à plusieurs reprises de la pousser en direction de l'alpage, nous l'avons laissée derrière nous. Les autres bêtes étaient également épuisées. Elles ont défoncé la

clôture bordant le chemin. Nous sommes finalement parvenus à l'alpage avec deux tiers du troupeau. Puis, les retardataires sont arrivées l'une après l'autre. À partir de ce moment-là, l'été s'est déroulé sans incident.

* Andri Devonas est responsable d'un alpage de la région de Mittelbünden.



Une bonne préparation de l'estivage permet de réduire le risque d'incident. (Photo : Plantahof)

Désalpe difficile

Lors de la désalpe des bêtes étrangères au troupeau, alors que nous avions pris le soin de placer en tête quelques habituées pour montrer la voie, dix ont fait demi-tour à mi-chemin et sont remontées à l'alpage. Pour ne pas retarder le transport, nous les avons laissées sur place. Le jour suivant, elles n'ont pas voulu descendre avec le reste du troupeau et se sont réfugiées dans la forêt, où il a été impossible de les trouver. S'en sont ensuivies de nombreuses actions pour leur faire quitter l'alpage :

- Opération de recherche le soir : à notre vue, les bêtes ont pris la fuite. Nous pensions qu'elles se calmeraient le lendemain, mais cela n'a pas été cas. Nous avons donc décidé de les laisser tranquilles quelques jours.
- Nous avons fait appel au bureau de coordination pour les bovins (service de vulgarisation des Grisons, Vache mère Suisse, Service de prévention des accidents dans l'agriculture [SPAA]). J'ai évalué la situation avec deux conseillers de Vache mère Suisse. La capture, l'anesthésie et le transport par les airs des animaux impliquant des frais de personnel et de matériel considérables, j'ai d'abord opté pour des options moins coûteuses.
- J'ai procédé au contrôle des animaux

avec le quad et une balle de foin sur le porte-bagage. Fait intéressant : avec le véhicule, j'ai pu m'approcher des animaux jusqu'à une distance de 5 mètres. Toutefois, malgré le froid et la neige, les bêtes n'étaient pas intéressées par le foin et restaient craintives.

- Il a donc fallu passer au plan B : l'administration de tranquillisants aux animaux par le vétérinaire. Le propriétaire a mandaté la Rega pour l'hélicoptère.
- Le vétérinaire a endormi les vaches depuis le quad, ce qui s'est révélé une tâche difficile en raison de l'importante dose de tranquillisants à administrer. Les animaux ont ensuite été héliportés sur l'aire de sortie de mon exploitation principale, où ils se sont réveillés et ont été chargés dans le camion. L'opération s'est passée sans encombre : toutes les bêtes sont arrivées en plaine saines et sauvées.

Morale de l'histoire

L'opération a exigé d'importants moyens et a réussi seulement grâce à l'engagement sans faille du vétérinaire, de la Rega et des autres personnes concernées. Elle m'a coûté 3500 francs, auxquels s'ajoutent les frais pour la Rega, le vétérinaire et le transport des animaux jusqu'en plaine.

La prochaine fois, avant d'accepter de nouveaux animaux, je demanderai à l'alpage précédent quelle a été son expérience. J'organiserai en outre le transport aux aurores, bien que cela soit moins agréable pour l'entreprise de transport. Si ce n'est pas possible, les vaches devront rester sur un pâturage en aval avant de monter à l'alpage le lendemain. Je ne reproche rien au détenteur des animaux, car je suis convaincu que ses vaches sont faciles à gérer à l'étable ou dans les pâturages aux alentours de la ferme. ■



Animal sédaté avant le vol en hélicoptère. (Photo : Andri Devonos)